

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2024

L'AN 2024, le 04 DECEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZETICZAK, Président, et RAMPERLBERG, Vice-Président.
MM. CREMONT et LIEZ, Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.**

Excusé : M. DELHAYE, Administrateur.

**Assistés de : MM. DOURLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
Mme BEGAT, M. COLARD et Mme MOINAT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.**

Début de séance à 09 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZETICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

**AMBLENY – RUE DANTALE – PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE QUINZAINE DE LOGEMENTS –
POURSUITE DES ETUDES SUR UN ÎLOT RESSERRE**

Le Bureau, lors de sa séance du 14 avril 2021, a décidé d'engager une étude de faisabilité sur un périmètre élargi reliant la rue Dantale à la rue Mahieux, afin de tenir compte des souhaits de la commune d'Ambleny (développement d'un « pôle santé »).

L'étude d'ensemble a mis en exergue la difficulté de relier les deux secteurs (maîtrise foncière des arrières de jardins privés, écart topographique, présence de murs de clôtures en pierre).

Par ailleurs, la renonciation des pharmaciennes à la création d'un local dédié neuf a mis le point d'orgue à ce projet de « pôle de santé ».

C'est pourquoi, il est proposé aujourd'hui de poursuivre les études pour la construction de logements locatifs sur le seul terrain de la rue Dantale (AB 137 – 4.463 m²). Les études d'avant-projet ont mis en exergue un potentiel de 16 logements qu'il convient désormais d'affiner (présence de l'ABF) et d'en définir les conditions financières.

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à :

- poursuivre les études sur la seule emprise de la parcelle AB 137
- signer tous les actes permettant le bon déroulement de cette étude

Le Bureau sera ensuite sollicité pour valider le montage et le bilan financier de cette opération.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

